

Lucerne, 26 août.

La nouvelle publiée par un journal français, d'un féoian qui aurait été arrêté ici, comme soupçonné de vouloir attenter à la vie de la reine Victoria, est dénuée de fondement. Elle provient de ce qu'un nommé Charles William Wood essaya d'entrer dans les appartements occupés par Sa Majesté. Il a été arrêté et, ayant été reconnu fou, il a été conduit à Berne et remis par la police entre les mains de la légation anglaise, pour être renvoyé en Angleterre.

Constantinople, 23 août.

M. de Lesseps est arrivé ici.

Bucharest, 24 août.

Le bruit répandu à Constantinople qu'il se prépare un nouveau mouvement Bulgare qui aurait l'appui des autorités romaines est sans fondement. Aujourd'hui, comme au début de l'agitation Bulgare, le cabinet de Bucharest se déclare prêt d'ailleurs, à arrêter toute manifestation qui pourrait compromettre la neutralité de la Roumanie.

Nous empruntons au *Moniteur* le discours prononcé par M. le sénateur Larabit, à l'inauguration de la statue de Napoléon Ier, à Grenoble, le 15 août :

Généreux habitants du Dauphiné,

Je vous connais depuis longtemps; ce n'est pas la première fois que j'ai l'honneur de me trouver au milieu de vous, et j'ai déjà eu la joie de voir éclater vos sentiments patriotiques pour la France et pour Napoléon. Votre histoire est connue. Bien avant 1789, vous devanciez les autres provinces de la France par vos vœux pour les immortelles réformes qui ont amené dans notre grande nation ce sentiment d'égalité devant la loi, dont tous nos concitoyens sont aujourd'hui si fiers et si jaloux; vos savants, vos philosophes, vos magistrats, demandaient la liberté d'écrire et de publier leurs travaux et leurs opinions. Votre province est celle dont les aspirations ont le plus contribué à la première révolution et à ses grands principes pour l'émancipation et le bonheur du peuple. (Applaudissements.)

Malheureusement, la liberté d'écrire et de publier, qui devait toujours être instructive et décente, a dégénéré en affreuse licence et a amené d'affreux crimes; votre pays en a été affligé, mais il s'est distingué entre toutes les autres provinces par son calme, par sa modération, par son horreur des excès. Gloire au Dauphiné! (Applaudissements.)

Les désordres de la révolution avaient ameuté contre la France toutes les puissances de l'Europe; elles voulaient la démembrement.

Nos frontières étaient défendues par quatorze années, glorieuses et pures de tous les crimes de l'intérieur; mais les revers et les victoires alternaient sans cesse, et la France était toujours menacée.

Enfin, un héros parut, le général Bonaparte; ses campagnes d'Italie et d'Égypte excitent l'admiration générale; son génie d'organisation est égal à son génie dans les combats. La France comprend qu'elle a besoin d'un chef puissant, et le peuple le fait Empereur; il organise la France, il lui donne ses codes admirables, un concordat digne de tous ses respects, une administration honnête et forte; il assure l'ordre et la sécurité individuelle; il pardonne à ceux qui l'ont combattu; il arrête la révolution.

L'étranger avait voulu rétablir en France l'ancien régime; vous, Dauphinois partisans sages et modérés du nouveau régime consolidé par Napoléon Bonaparte, vous vous êtes attachés de plus en plus à ce nom glorieux (Oui! Oui!)

On lui a reproché d'avoir supprimé la liberté de la presse; mais elle avait causé tant de désordres et de crimes pendant la révolution, qu'il était sans doute nécessaire alors de la suspendre pour dompter les factions et affermir l'ordre et la sécurité des personnes. Napoléon n'aimait pas le désordre; il n'aimait pas les factions, les utopies, les théories, qui étaient nombreux après la révolution; il n'aimait pas les dilapidateurs de la fortune publique; il n'aimait pas les jeunes désœuvrés des villes; il les envoyait avec des grades dans ses armées, où bientôt la gloire les dédommageait des plaisirs; c'était une éducation forte et patriotique (Bravo! Bravo!)

Mais les puissances étrangères continuèrent à se coaliser pour le renverser, rétablir en France l'ancien régime et certainement pour la démembrement.

Les victoires de Napoléon sur ces coalitions sont éclatantes; elles élèvent sa puissance et la gloire de la France au plus haut degré.

Obligé de vaincre et de toujours vaincre, il porte ses aigles dans toutes les capitales du continent; un seul ennemi conspire encore, malgré ses promesses récentes d'amitié; Napoléon veut le vaincre et le poursuivre dans la capitale de la Russie.

Il marche de victoire en victoire jusqu'à Moscou; mais les éléments se déchaînent contre lui, comme dans d'autres siècles, contre les armées et les flottes des plus puissants rois de la terre; ne faut-il pas toujours compter avec la nature comme avec les hommes?

— Moi je le sais, Ecoute, Jeanne, tu as dix-sept ans accomplis. Tu es en âge de te marier.

— Déjà!

— Mais ta mère avait ton âge lorsqu'elle m'épousa.

— Ah!

— Et Henri a aujourd'hui l'âge que j'avais à cette époque.

— Oh! mais, il ne faut pas me marier sitôt!

Laissez-moi, père, j'aurai encore quelque temps du bonheur de me retrouver avec vous... Tu le diras à maman, entends-tu?

— Soit, allons trouver ta mère, dit Georges, qui, pour plusieurs raisons, ne tenait pas beaucoup à ce qu'on hâtât le mariage de sa fille.

Mais au même instant la comtesse rentrait.

— Jeanne, tout est prêt dans ta chambre et Marianne t'attend pour t'habiller. Tu vas mettre une de tes belles robes, et ton oncle sera tout heureux de retrouver sa petite pensionnaire grande dame.

— Maman, j'ai de la peine, fit Jeanne en faisant la moue.

— Tu as de la peine?

— Oui, et papa aussi.

— Et ton père aussi? Et à cause de quoi? demanda la comtesse en riant.

— Oh, tu sais bien!... Papa vient de me dire tout. Tu veux que je te quitte, que je me marie... Comme si cela pressait!... M^{lle} d'Ambarès, qui est sortie du couvent il y a deux ans, n'est point encore mariée, elle!

— Voyons, Mathilde, dit le comte, je suis un peu de l'avis de Jeanne; ne vous sentez-vous pas, comme moi, avare de l'amour de notre enfant?

— Mais, Georges, ce mariage n'éloignera pas Jeanne; et, d'ailleurs, vous n'ignorez pas qu'Henri est autorisé à nous adresser sa demande aujourd'hui.

— C'est vrai, fit le comte un peu battu, — mais tu es toute pensive, ma pauvre Jeanne; est-ce que cette entrevue t'afflige.

Notre armée est vaincue par un affreux hiver; obligée de battre en retraite, elle est trahie successivement par tous nos alliés, qui, jusque-là, semblaient avoir tant de zèle et de dévouement.

Napoléon obtient encore des victoires en Allemagne; il a aussi de grands revers; toutes les forces de l'Europe sont contre nous; mais son génie et son courage ne sont pas abattus; il fait pour défendre la France des efforts inouis; il se multiplie par une savante et rapide stratégie. Enfin, il succombe; un traité l'envoie en exil à l'île d'Elbe avec ce titre indélébile: *L'Empereur*.

On organise à Paris une restauration; mais les vieux princes ne connaissent plus la France; ils sont mal conseillés; on craint, on sent le rétablissement de l'ancien régime; le mécontentement et l'inquiétude sont partout, et surtout chez vous, ô Dauphinois, qui avez toujours voulu l'égalité et les principes de 1789 (Très bien!)

L'Empereur, à l'île d'Elbe, est instruit de ces tentatives de contre-révolution; on persécute, on humilie ses anciens amis et l'armée; on veut recommencer l'ancien régime, il repart en France par un retour miraculeux, avec un bataillon qui avait été choisi dans sa garde au départ de Fontainebleau; j'étais là, avec lui; encore très-jeune, officier du génie dans sa vieille garde, j'avais voulu le suivre au départ de Fontainebleau, et au retour je le suivais encore avec dévouement.

Que de fatigues dans ce voyage du golfe Juan à Grenoble, en quatre jours; mais que de joies dans le Dauphiné! Je me rappelle votre enthousiasme, ô chers Dauphinois qu'il aimait tant, je me rappelle l'enthousiasme de la Mure, l'enthousiasme de tous les villageois du Dauphiné, je me rappelle la grande scène dramatique de Lafrey, ce sont vos pères qui, avec la garnison, ont voulu forcer et ouvrir les portes de Grenoble à leur Empereur.

Beaucoup d'entre vous doivent s'en souvenir toujours. Je crois voir encore sur la place d'armes, rangés en masses, un beau régiment d'infanterie, celui de Labedoyère, un régiment d'artillerie, un régiment du génie, où je retrouvais un grand nombre de mes camarades d'École polytechnique et d'École de Metz. Que d'ovations, que de joie, que de compliments, que de fêtes pour ces vieux grenadiers qui ramenaient leur Empereur! Que d'ovations et de compliments pour moi-même, qui me retrouvais applaudi par mes camarades de toutes les armes! (Applaudissements.) Je crois voir encore cette immense population se pressant pour voir son Empereur, comme aujourd'hui pour voir sa statue.

Pardonnez-moi tous ces souvenirs; c'est à eux que je dois un honneur auquel je ne m'attendais pas et à quelques jours, l'honneur insigne de représenter ici l'Empereur; c'est à ces souvenirs que je dois l'honneur d'avoir représenté dans nos assemblées, pendant trente-trois ans, sans interruption, le beau département de l'Yonne, comparable pour le patriotisme à votre riche et beau département de l'Isère. Partout le peuple aime le patriotisme et dévouement sincères (Oui! bien!)

L'Empereur n'est resté que trois jours à Grenoble, déjà l'aigle volait de clocher en clocher; l'Empereur est reçu partout avec enthousiasme, à Lyon, à Mâcon, à Châlons, à Dijon, à Auxerre, à Melun. Il entre à Paris sans opposition, et il y trouve les acclamations. Le peuple entier a reconnu son Empereur. Mais la coalition se reforme plus unie et plus formidable que jamais! Il faut encore la combattre. L'Empereur a de grands succès et de grands revers; tout était grand dans ce règne! Le passage de la Sambre, préparé par un savant calcul de stratégie, le lendemain sa belle victoire de Ligny, sont bientôt suivis du désastre de Waterloo; les ordres de l'Empereur ont été mal compris, mal exécutés, je l'ai suivi longtemps, et j'ai vu les hésitations de ses lieutenants; la trahison s'en est mêlée, et tout est perdu dans cette journée fatale; Napoléon voulait se faire tuer; mais il est couvert par sa garde.

Cependant, une partie de l'armée est intacte; elle se reforme devant Paris; il y aurait encore de grandes ressources, mais après une honteuse trahison militaire, les trahisons civiles se multiplient; les assemblées, qui semblaient pleines de dévouement la veille, deviennent hostiles à l'Empereur d'un jour à l'autre; on traite avec l'ennemi, on l'encourage; l'Empereur avait le droit de dissoudre une assemblée devenue factieuse, mais il le ménage; il est trahi par une partie de ses ministres; on lui demande son abdication; au contraire, l'armée demande encore à combattre sous ses ordres. Davoust, ministre de la guerre, voulait aussi combattre, mais Foucher voudrait livrer l'Empereur à l'ennemi. Les négociateurs livrent Paris; l'Empereur s'embarque et va se rendre lui-même aux Anglais en invoquant une loyale hospitalité.

Vous savez le reste: l'Angleterre le deporta à Sainte-Hélène, où on l'abreuve de mauvais traitements jusqu'à sa mort.

Triste dénoûment de cette longue vie de gloire, de grandeur et de dévouement pour la France qu'il a tant aimée! (Vifs applaudissements.)

Les malheurs de Napoléon sont les malheurs de la France; les tortures dont il a été victime ont retenti dans tous les cœurs, et la France n'a pas cessé d'admirer et de respecter son nom. J'ai connu de courageux Dauphinois qui se sont perdus pour sa cause quand la lutte était finie depuis longtemps.

Napoléon n'est pas mort tout entier; trente-trois ans après ses malheurs, il renaît de ses cendres. La révolution de 1848 a ouvert les portes de la patrie à sa famille exilée. Nous cherchions de bonne foi à constituer la république; mais de nouveaux désordres, un affreux

— Oh, non, ce n'est pas cela. C'est de vous entendre parler aussi cérémonieusement. Vous... pour quoi vous dites-vous vous? On dirait que vous êtes fâchés.

— Comme Georges ne répondit pas, ce fut la comtesse qui se chargea de l'explication.

— Ma bonne petite Jeanne, que ton bon cœur se rassure... C'est l'usage du monde de se parler ainsi... On réserve le tutoiement pour l'intimité.

Mais la petite Jeanne, songeuse, ne se contenta pas de cela.

— Je me le rappelle bien, disait, autrefois tu disais tu à papa, et papa te le disait aussi... et cela devant le monde, à table, au salon, partout.

— Tu as raison, Jeanne, dit le comte, et cette mémoire du cœur ne te trompe pas... Allons, c'est entendu, ce mariage sera retardé, et je te promets de ne plus t'attrister par de froides paroles.

— Ainsi, notre cause est gagnée! embrasse-moi, petit père.

Mais la comtesse ne voyait pas les choses ainsi.

— Jeanne, je regrette que ton père, pour céder à un caprice d'enfant, oublie nos conventions, nos promesses, nos engagements.

— Je n'oublie rien Mathilde, mais j'ai besoin encore de la présence de cette enfant; sa voix m'enchantait, son angélique sourire rajoutait et réchauffait mon cœur.

— Mais cependant monsieur!

— Ah! madame, je vous en prie!... fait le comte avec impatience.

Mais à ces mots, la jeune fille parut frappée de stupeur. Les parents voyant qu'ils s'étaient oubliés, demeurèrent presque confus, silencieux.

— Monsieur? Madame!... se disait la pauvre Jeanne. — Oh! qu'est-ce que cela veut dire!... Qui appelle-tu « Madame », petit père? Et toi, maman, qui nommes-tu « Monsieur »? Mais, ce ne peut être l'habitude dans le monde de se parler ainsi!... Non,

se guerre civile, des théories ridicules ou subversives sont sorties des clubs et de la presse trop libre; le peuple inquiet a senti de nouveau qu'il lui fallait un chef puissant pour comprimer tant de passions et d'erreurs; il a acclamé le premier des neveux de Napoléon, et il en a fait son Empereur, par l'élection du suffrage universel à une immense majorité (Applaudissements prolongés.)

Certainement, l'Empereur Napoléon III, dès ses premières années, était très-libéral en comparaison du premier Empire: des chambres délibérantes et discutant en pleine liberté, le suffrage universel du peuple, des élections parfaitement libres malgré les candidatures officielles, une presse opposante qui représentait tous les partis vaincus par le suffrage universel. Cette presse hostile traitait toutes les questions de gouvernement et d'administration avec une grande liberté; mais elle ne se livrait pas à l'injure et au mensonge, parce qu'elle était contenue par un frein salutaire. D'ailleurs, peu ou point de pénalités, pas de procès, pas de prison, pas d'amendes. Tout ce régime était très libéral.

Mais l'Empereur veut encore plus; il a devancé les aspirations nationales; il veut achever le pays dans des voies plus larges de progrès et de liberté. Espérons que la nation s'en montrera toujours reconnaissante, et que les abus et les excès ne viendront pas tromper ses généreuses espérances.

Fions-nous à la prudence et à la force de l'Empereur. Il règne et gouverne depuis dix-neuf ans avec une grande sagesse; quand il a fallu faire la guerre, il l'a faite avec vigueur, et toujours il a traité de la paix avec une grande modération.

L'Europe serait en feu s'il ne savait pas la contenir et se contenir lui-même (Très-bien! très-bien!)

L'Empereur aime et veut la paix; il disait encore il y a quelques jours aux habitants de la ville de Troyes: « Rien ne menace aujourd'hui la paix de l'Europe. — N'oubliez pas que Dieu protège la France. »

Dauphinois, rendons grâce au ciel et à la volonté du peuple de nous avoir rendu par miracle un nom et un caractère qui ont tant de force et de modération, et aujourd'hui, en admirant cette belle statue de bronze, croyons à l'âme immortelle de Napoléon; peut-être elle nous contemple et nous entend; elle doit redire en ce moment ce que vivant il a dit souvent: *Mes fidèles Dauphinois, je suis content de vous!*

Gloire à Napoléon Ier! vive l'Empereur Napoléon III! puisse Napoléon IV lui succéder bien tard! vive l'Impératrice! vive l'Empereur!

(Bravo! bravo! — Cris prolongés: *Vive l'Empereur!*)

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* publie, sous la signature de M. C. Piel, un entre-filet ainsi conçu :

« Nous avons dit que l'Empereur et l'Impératrice devaient bientôt se rendre à Biarritz, mais nous apprenons que ce voyage sera retardé de plusieurs jours, à cause de la visite que le comte et la comtesse de Girgenti, infants d'Espagne, se proposent de faire à leurs Majestés. D'un autre côté, l'Empereur doit se rendre, avec le prince Impérial, au camp de Châlons. Le voyage de Biarritz ne pourra donc avoir lieu qu'après la fin de la première quinzaine de septembre. »

LA PATRIE.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. Ernest Dreolle :

« L'élection du Jura dont on fait une élection-type et qui l'est, en effet, par le caractère des alliances contractées n'est pas une leçon, c'est tout au plus un avertissement. Elle montre jusqu'où peut aller le déchaînement des partis, des hommes pour qui l'habitude de l'opposition est une habitude de la vie » et des hommes qui « dépassent le but en toutes choses; » mais elle montre aussi dans quelles limites doit se maintenir l'action gouvernementale.

« Ces limites le programme du 19 janvier les a tracées. Elles ont blessé, il est vrai, « les » extrêmes en tout genre, » elles les ont disposés à se coaliser, « pour fournir en commun » leur part de sophismes et de déclamations. »

Mais elles ont raffermi toutes les convictions sincères et satisfait tous les esprits honnêtes.

je ne le croirai jamais!... Et puis, comme vous avez froncé les sourcils en prononçant ces vilains mots! Comment, je dirais à mon mari « Monsieur!... » Oh, si vous saviez combien cela m'a fait mal de vous entendre!... Il faut m'excuser; je suis une petite fille qui ne connaît encore rien de la vie... J'ai là toutes mes illusions d'enfant, et un rien me trouble et m'affecte!...

— Voyons, Jeanne, remets-toi, lui dit sa mère en l'attirant dans ses bras.

— Ça se passera... mais, j'ai besoin d'air, d'isolement... Laissez-moi, mère, vous quitter un instant.

Et en se retirant elle murmurait :

— Oh, ça m'a fait bien mal!... Monsieur!... Madame!...

Les deux époux se retrouvèrent seuls.

— Vous le voyez, madame, c'est un rôle difficile que celui que nous jouons-là. Et le cœur de cet ange est si pur que le moindre reflet de méintelligence suffit pour le ternir. Je ne te vous cache pas, madame, je désirerais, moi aussi, du fond du cœur, l'éloignement de cette union qui doit nous séparer de nouveau. Cette enfant m'a tout dit. Votre admirable dévouement, votre conduite généreuse et discrète vis-à-vis de moi. Ces lettres supposées que j'aurais dû vous écrire et que je sens maintenant que je vous écrirais aujourd'hui. Oh! Mathilde, je le crois, j'ai été coupable. Je vous ai abandonnée pendant des années; j'ai vécu loin de vous, loin de votre souvenir, mais une voix intime me dit à cette heure qu'un ange va nous réunir. Mathilde, je vous demande pardon de vous avoir méconnue, d'avoir repoussé vos conseils amis, votre indulgente affection... Au nom de notre enfant, ne me repoussez pas!...

(La suite au prochain numéro).

« Veut-on quelque chose de plus et pense-t-on l'obtenir sous le coup de ce dernier scrutin? Le gouvernement peut faire des concessions à l'opinion publique, il n'en doit pas aux partis ainsi coalisés. »

LA FRANCE.

Sous ce titre « Aide-toi, l'Etat t'aidera, et par l'organe de M. J. Cohen, le journal *la France* s'exprime ainsi :

« Il y a pour les électeurs appelés à un prochain scrutin, mille moyens de se consulter et de s'entendre, de manière à désigner au gouvernement ceux dont l'autorité, la popularité et la situation sont généralement reconnues. Les diverses oppositions plus ou moins coalisées donnent à cet égard aux conservateurs des leçons et des exemples qui ne devraient pas être perdus.

« Au moment où nous écrivons, trois élections se préparent : dans le Var, dans la Nièvre et dans la Moselle. Des noms honorables sont mis en avant et l'on indique, dans certains journaux, diverses candidatures qui auraient, dit-on, l'appui du gouvernement.

« Si ces candidatures sont sincèrement acceptées et soutenues par l'opinion, rien de mieux. Mais ce qui nous touche, à l'heure actuelle, c'est de savoir ce que les membres du parti libéral et conservateur en pensent dans ces trois départements.

« Eh bien! C'est à eux qu'il appartient sous une forme quelconque, de faire arriver au pouvoir, avec l'expression de leurs vœux, la connaissance de la vérité, afin que ses préférences ne s'égarent point et que l'abstention ou le silence de ses amis ne prépare pas de nouveaux triomphes aux partis hostiles. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

M. le ministre de l'intérieur a été appelé, hier, par l'Empereur à Fontainebleau.

— A l'ouverture du conseil général de la Côte-d'Or, M. le maréchal ministre de la maison de l'Empereur, après avoir constaté que l'année a été bonne pour la Côte-d'Or comme pour la plus grande partie de la France, et que les récoltes de toute nature y ont été satisfaisantes dans leur ensemble, a ajouté :

« Cette abondance est d'autant plus appréciable qu'elle se produit au milieu des circonstances les plus rassurantes. L'Empereur disait, tout récemment encore, que la paix ne pouvait pas être troublée et que tout indiquait qu'elle serait durable. Oui, messieurs, l'abondance dans la paix, mais dans une paix qui ne coûte rien à son patriotisme, voilà en deux mots la situation de notre pays! »

— Par décret du 22 août, M. Barroche, ministre de la justice et des cultes, est chargé de l'intérim du ministère des finances, en l'absence de M. Magne.

— La prochaine session du congrès promologique de France se tiendra cette année à Bordeaux, le 17 septembre.

— Le second procès de la *Lanterne* est inscrit au rôle correctionnel pour aujourd'hui 28 août. La prévention comprends trois délits: excitation à la haine et au mépris du gouvernement, offense envers la personne de l'Empereur; outrage à la religion.

On sait que M. Rochefort s'est de nouveau rendu en Belgique. Cependant, il y a quatre jours, devant la cour impériale, son avocat s'exprimait ainsi :

« Vous savez qu'il était parti et bien des gens commentaient ce qu'ils appelaient sa fuite! Et dans cette couronne que lui tresse ces mains complaisantes, on était tant réjoui de mettre cette fleur! Et cependant le voici revenu et comme je lui demandais s'il se constituerait prisonnier. « Oui, me dit-il, je subirai la condamnation qu'on prononcera contre moi! C'est mon honneur de ne pas déserter la défaite après avoir engagé la lutte. »

Ah! le bon billet qu'avait le défenseur de M. Rochefort et de sa *Lanterne*!...

— Une nouvelle et forte baisse s'est manifestée, depuis lundi, sur le carreau de la Halle de Paris. Les farines, qui étaient à 72 fr. (les 157 kil.) Samedi, sont descendues à 69 fr. et même 68,50. Il est à noter que les mercuriales des grains sont très-fermes sur le plus grand nombre des places, de Provinces. Ajoutons toutefois que sur divers points de l'étranger, la baisse prévaut. Ainsi en Angleterre le froment a fléchi, depuis huit jours de 2 shillings par quarter, soit 88 c. par hectolitre.

— Le *Moniteur de l'Algérie* publie le bref pontifical que le Pape vient d'adresser à Mgr l'archevêque d'Alger. Dans ce document, Pie IX félicite chaleureusement le prélat de s'être prodigué partout où la famine, la maladie, la mort réclamaient sa sollicitude et celle de ses auxiliaires, et d'avoir généreusement ouvert

des asiles aux vieillards infirmes, aux veuves délaissées, aux enfants abandonnés.

M. Henri Rochefort est parti pour Bruxelles, où il va faire publier le 14^e numéro de *Lanterne*, qui paraîtra samedi prochain.

Voici un *Sonnet à la Vierge* qui concourut aux Jeux-Floraux en 1855. Un certain intérêt de curiosité s'attache à ce début d'un écrivain dont le nom devait faire tant de bruit treize années plus tard :

SONNET A LA VIERGE.

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre et nous fis voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence et vierge avec l'amour,
Je t'implore là-haut, comme ici-bas je t'aime :
Car tu conquis ta place au céleste séjour :
Car le sang de ton fils fut ton divin baptême
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière :
Le genre humain courbé t'invoque la première ;
Ton sceptre est derayon, ta couronne est de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme ;
Tout te chante, ô Marie... et pourtant, quelle femme.

Même au prix de ta gloire, eût bravé tes douleurs ?

Henri de ROCHEFORT (de Paris).

Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux (Toulouse, 1855).

Un journal du soir dément à nouveau, sur des informations positives, le bruit que des négociations seraient ouvertes entre Paris et Florence en vue d'un rappel prochain du corps expéditionnaire de Rome.

Pour extrait : A. Layton

La section des Conseils généraux s'est ouverte lundi dans tous les départements de l'Empire. Les dépêches télégraphiques parvenues aujourd'hui à Paris constatent l'excellent esprit dont les membres de ces Conseils sont généralement animés. Les préfets dans leurs discours d'ouverture, se sont attachés à développer et à expliquer les principes établis par la nouvelle législation sur les Conseils généraux et à tracer le cadre purement administratif dans lequel devront se conformer leurs délibérations.

Dans la Charente et dans les Deux-Sèvres, MM. le général Allard et André se sont bornés à suivre le préfet dans l'indication résumée de quelques considérations purement administratives et locales. Dans la Seine Inférieure, M. le comte de Germiny, en l'absence de M. Rouland, a démontré que l'œuvre poursuivie par les conseils généraux n'avait pas seulement des conséquences isolées et restreintes, mais devient partie d'un système de bonne administration et de prospérité générale, qui est la force et l'honneur du gouvernement impérial.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Vinicole

Correspondances des Départements

GIGEAN, 24 août. — Le temps brouillard qu'il nous fallait, comme je vous ai dit dans ma dernière lettre, avait avancé la maturité et avait fait grossir à vue les raisins; mais malheureusement il n'a été guère durable; nous avons depuis quelques jours le vent du nord-ouest qui nous sèche tout, s'il ne pleut pas avant la fin courant, nous n'espérons plus de voir augmenter la récolte, car nous pensons à vendanger au commencement du mois de septembre; nous ne comptons pas plus d'une demi-récolte ordinaire.

A Frontignan, l'on commence à vendanger le 25 courant.

NANTES (Loire-Inférieure), le 23 août. — Depuis notre dernier bulletin, nous avons eu une petite pluie qui a fait le plus grand bien à notre vignoble qui commençait à souffrir d'une sécheresse aussi prolongée. D'ici une quinzaine de jours nous serons en pleine vendange pour le muscadet.

Les vins à récolter ont donné lieu à quelques rares affaires et à des prix relativement élevés.

Un cellier d'environ 80 barriques a été payé 18 fr. nu, livrable aussitôt vendange, un autre d'environ 100 barriques de gros plant également s'est vendu 19 fr. nu, livrable à la St-Martin.

Un cellier de 150 barriques de muscadet a trouvé preneur à 40 fr. la goutte nourrie à la St-Martin. Contrairement aux années précédentes, la futaie étant abondante et par contre à très-bas prix, il y a peu d'empressement de la part des propriétaires à vendre leur vin nu.

Nos vins de 1867 sont sans changements et se raisonnent ainsi : 30 à 32 fr. pour le gros plan de 62 à 55 fr., le muscadet le sont au vignoble.

PULIGNY (Côte-d'Or), 23 août. — Nous avons eu des pluies qui ont fait grand bien à la vigne; pourtant il ne faudrait pas qu'elles continuent, car le raisin pourrait pourrir, et nous ayons trop bien commencé pour avoir un tel dénouement, si toutefois il arrivait. Espérons que le beau temps va reprendre, et que l'on pourra faire vendange du 8 au 10 septembre. S'il en est ainsi, nous ferons une riche année; car, quoiqu'il n'y ait pas abondance, la côte et généralement toutes les vignes des côtes et d'arrière-côtes ont une bonne moyenne comme quantité. La plaine est moins belle.

(Moniteur universel.)

Situation des récoltes.

On lit dans la Gazette des campagnes : Dans la majeure partie des vignobles de France, les raisins sont très-beaux, et la ven-

dange sera remarquable par son abondance comme par sa précocité. On vendangera dans le Midi dès les premiers jours de septembre. Le Bordelais, la Bourgogne, le Centre les Charentes seront en pleine vendange vers le 15 septembre; La Champagne, l'Alsace, la Lorraine vendangeront vers le 25 du même mois.

La Normandie aura une récolte abondante de cidre, et les pommes y seront mûres avant l'époque accoutumée. La qualité probablement se ressentira des grandes chaleurs de la saison.

CALENDRIER DU LOT.

DA	JOURS.	FÊTE.	POIRES.
30	Diman.	se Rose de L.	
31	Lundi.	s Raymond N. Catus, Grézels.	
1	Mardi.	s Gilles.	Cahors Aynac Rouquayroux Frayssinet.
2	Mercredi.	s Etienne.	Frayssinet-le-Géat, Puy-l'Evêque.

P. L. le 3, à 0 h. 1 du soir.
 D. Q. le 11, à 0 h. 38 du soir.
 N. L. le 18, à 3 h. 21 du matin.
 P. Q. le 25, à 0 h. 56 du matin.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 27 août 1868, M. Cavalier (Joseph), conseiller municipal, a été nommé adjoint au maire de la commune de Laramière, en remplacement de M. Neulat.

L'administration vient d'accorder au sieur Belledent (Sylvain), de Tauriac, une gratification de 10 francs, pour avoir sauvé, le 27 juillet dernier, deux personnes en danger de se noyer dans la rivière de la Dordogne.

Hier, vendredi, a eu lieu au Palais de Justice de Cahors, la distribution solennelle des Prix aux directeurs et directrices des Cours d'adultes du département et aux meilleurs élèves des classes du soir. La salle des Assises avait été très-heureusement décorée. Les quatre côtés de la salle étaient garnis d'une double rangée de dessins exécutés dans les diverses écoles communales du département : dessin linéaire, ornement, figure, topographie, lavis, cahiers d'écriture, ouvrages de broderie, tous ces travaux, faits avec goût, formaient un ensemble parfait, une exposition brillante. M. le comte Murat, délégué par M. le Ministre pour présider cette solennité, a fait son entrée à deux heures et demie. A ses côtés ont pris place M. le Préfet, M. l'Inspecteur d'Académie, MM. Delheil, député, le Président du tribunal civil, le Maire de Cahors, le Sous-préfet de Gourdon, le Procureur impérial, le Commandant de gendarmerie, le Commandant du 83^e de ligne. — MM. les membres du Conseil général, la commission chargée d'apprécier les dessins exposés, les officiers du dépôt, des chefs de service, et quelques ecclésiastiques occupaient les places réservées. Une société choisie remplissait la salle.

M. le Comte Murat a ouvert la séance par l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Rassurez-vous; je ne viens pas vous faire un discours.

« Les encouragements qu'il y a deux ans, vous me permettez de vous donner dans une semblable circonstance, n'auraient, hélas ! rien à gagner à passer une seconde fois par ma bouche. Notre commun intérêt eût voulu au contraire qu'une parole, moins pénétrée de son insuffisance, fit oublier aujourd'hui, ce qui alors, avait manqué à la mienne; mais je n'ai su qu'en arrivant à Cahors, l'honneur qui m'était réservé, de présider cette solennité : il était trop tard pour le décliner.

« J'ai donc besoin de me dire, que nous sommes d'anciennes connaissances, j'oserais presque ajouter d'anciens amis. Nous serons ainsi plus à l'aise : vous, pour me pardonner la violence que je me suis laissée faire, et qui me ramène devant vous; moi, pour vous avouer, qu'en la subsistant, j'ai avant tout cédé à l'attrait des impressions que j'avais emportées d'ici.

« Mais j'ai hâte de m'effacer devant M. l'Inspecteur d'Académie. Les résultats qu'il lui est donné de constater, auront par eux-mêmes, une éloquence à laquelle nous avons surtout le droit de nous montrer sensibles. Ils prouveront que votre enseignement a tenu toutes ses promesses. Nous l'avons accueilli enfant, tandis qu'il essayait ses forces; aujourd'hui, il est adulte lui-même; demain il sera homme fait. Alors, Messieurs, votre tâche sera bien avancée. Quand ceux qui, dans les classes du soir, cherchent à combler le vide de leur éducation première, auront tiré de vos leçons le profit qu'ils en attendent, vous serez sortis vainqueurs de cette lutte pacifique et généreuse, où la victoire aura profité à tout le monde et n'aura pas fait de vaincus.

« Jusque-là persévérez. Votre zèle, votre dévouement, votre abnégation, ces vertus que vous avez rendues classiques, sont nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre que vous a confiée l'Empereur.

« C'est en son nom, Messieurs; au nom du ministre, interprète de sa pensée; au nom de cette éminente assistance, qui nous apporte par son empressement le témoignage de l'approbation et de la reconnaissance publique, que je vous félicite et que je vous remercie !

Ces paroles ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

M. l'Inspecteur d'Académie prenant ensuite la parole, a présenté dans un discours dont nos lecteurs apprécieront le mérite, la situation des écoles d'adultes du département. Il s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Lorsque, dès son entrée dans les conseils du Souverain, M. le Ministre de l'Instruction publique affirmait avec l'accent d'une conviction profonde que l'enseignement des hommes faits, parallèle à celui des enfants, était désormais fondé en France, Son Excellence ne pouvait s'exprimer ainsi que parce qu'elle était sûre d'avance du concours empressé des instituteurs auxquels cette parole s'adressait.

« Confiance légitime du reste et fondée, s'il en fut jamais, je le dis tout d'abord, Messieurs, à l'honneur du corps enseignant.

« En effet, à ce patriotique appel fait au nom de l'Empereur en faveur des populations disséminées dans les campagnes, la voix des instituteurs répondit comme un immense écho, et des cours d'adultes s'ouvraient comme par enchantement sur tous les points de l'Empire, furent aussitôt fréquentés par des hommes avides de posséder enfin ces notions élémentaires que nul, dans notre société, telle que le cours des événements l'ont faite, ne peut plus ignorer aujourd'hui; car, dans le pays du suffrage universel, tout citoyen doit savoir lire et écrire.

« C'est ainsi, que nous avons assisté à l'ouverture de ces cours nouveaux, et que pendant l'hiver dernier, par exemple, il a été ouvert dans 26,193 communes de l'Empire, 27,902 cours d'adultes pour les hommes, et dans 4,084 communes, 4,429 cours d'adultes pour les femmes. C'est donc un total de 32,331 cours d'adultes qui ont fonctionné du 1^{er} octobre 1867 au 1^{er} avril 1868.

« Le nombre des élèves qui ont fréquenté ces cours s'est élevé au chiffre total de 779,373, savoir : 684,092 hommes et 95,281 femmes.

« Vous le voyez, Messieurs, malgré les circonstances tout exceptionnelles d'un hiver long et rigoureux, et malgré le renchérissement des denrées alimentaires causé par la pénurie des récoltes, un nombre prodigieux d'ouvriers, de pères de famille, de jeunes gens, sont venus s'asseoir, après le travail du jour, sur les bancs des cours d'adultes, et profiter des leçons des instituteurs trop heureux de les instruire.

« Le département du Lot, qui n'est jamais resté ni étranger ni indifférent, au développement des institutions utiles au pays, figure avec honneur dans cette statistique générale. Le Lot, en effet, a en cette année un nombre de cours d'adultes à-peu-près égal à celui de ses communes, et près de 6,000 élèves ont assisté à ces cours.

« Pour en venir là, MM. les instituteurs du Lot, avec un désintéressement qui les honore, ont, sans la moindre hésitation, admis gratuitement, dans leurs classes du soir, tous les adultes désireux de s'instruire; ils ont même pourvu, pour la plupart, aux frais d'éclairage et de chauffage.

« M. le Ministre de l'Instruction publique, touché d'une telle abnégation, n'a point voulu la laisser sans récompense, et c'est pour indemniser les instituteurs du Lot, qu'usant des ressources de son budget, Son Excellence a mis à la disposition de M. le Préfet, une somme d'environ 20,000 fr. qui sera très-prochainement distribuée aux directeurs des cours du soir.

« Mais, cette indemnité personnelle n'a nullement paru suffisante à M. le Ministre; il a voulu récompenser encore par des distinctions honorifiques, par des médailles et des livres les généreux efforts de nos instituteurs; il a désiré enfin que la distribution de ces témoignages de sa haute satisfaction devint l'un des principaux objets de la fête qui nous rassemble et voilà pourquoi toutes les notabilités du pays sont venues rehausser, par leur présence, l'éclat de cette solennité scolaire, et voilà aussi pourquoi un membre éminent du conseil général dont nous venons d'applaudir les éloquentes et sympathiques paroles, est venu présider au nom de Son Excellence, à cette cérémonie universitaire.

« Le moment est donc arrivé, Messieurs les Instituteurs, de couronner vos travaux; un mot seulement sur leur ensemble et sur leurs résultats.

« Il a été ouvert dans le département pendant la saison écoulée du 1^{er} octobre 1867 au 1^{er} avril 1868, 278 cours d'adultes qui ont été fréquentés par 5,848 élèves; 248 de ces cours ont été dirigés par des instituteurs, 30 par des institutrices. Les adultes hommes étaient au nombre de 5,433; les adultes femmes au nombre de 415.

« Sur les 278 cours d'adultes, 496 comprenaient les matières du programme obligatoire seulement; 82 les matières du programme obligatoire et une ou plusieurs matières du programme facultatif.

« Le nombre des élèves qui en entrant ne savaient ni lire ni écrire était de..... 681
 qui savaient lire seulement..... 777
 qui savaient lire et écrire..... 1410
 qui savaient lire, écrire et compter..... 1196
 qui savaient lire, écrire, compter et possédaient quelques notions d'orthographe..... 1827
 qui possédaient en outre quelques matières facultatives..... 257

« Le nombre des élèves des cours d'adultes qui, pendant les classes du soir, ont suivi des cours de dessin, était de..... 79
 des cours de géométrie et d'arpentage..... 315
 des cours d'histoire et de géographie..... 332
 des cours de sciences physiques..... 77
 des cours de tenues des livres et d'arithmétique appliquée au commerce et à l'industrie..... 178
 des cours d'orphéons..... 112

« J'arrive maintenant à l'exposition scolaire inaugurée pour la première fois dans cette enceinte.

« M. le Ministre de l'Instruction publique, voulant encourager cette institution naissante et lui donner une impulsion nouvelle, informait par sa circulaire du 9 mai 1868, qu'il était disposé à décerner des récompenses aux écoles qui lui seraient signalées comme ayant donnée, à tous les points de vue, les meilleurs résultats.

« La commission centrale chargée par M. le Préfet de faire un choix définitif des travaux scolaires et de désigner les écoles dignes des prix du Ministre, après un examen attentif des travaux présentés, a dressé, ainsi qu'il suit la liste des lauréats :

1^o Cahiers de classe et devoirs corrigés.

Arrondissement de Cahors.

Prix : Ecole communale d'Albas.
 Mention honorable : Ecole communale des Junies.

Arrondissement de Figeac.

Prix : Ecole communale de Faycelles.
 Mention honorable : Ecole com. de filles à Fons.

Arrondissement de Gourdon.

Prix : Ecole communale de Baladou.
 Mention honorable : Ecole com. laïque de Souillac.

2^o Dessins.

1^{er} Prix : Ecole communale de Cahors.
 2^e Prix : Ecole communale de Gourdon.
 1^{re} Mention honorable : Ecole com. de Puy-l'Evêque.
 2^e Mention honorable : Ecole com. de Castelnau-M.

3^o Travaux d'aiguille.

Mention honorable : Ecole communale de Parnac.
 Mention honorable : Ecole communale de Pradines.
 Mention honorable : Ecole communale de Planicoles.

« Tel est, Messieurs, l'exposé sincère de la situation des cours du soir et des travaux scolaires dans le département du Lot; tels sont les résultats obtenus dans cette guerre sans trêve déclarée au fléau de l'ignorance. Il ne faut rien moins du reste que tous nos efforts réunis pour maintenir la France au rang qui lui appartient. Il ne suffit pas qu'elle ait marché jusqu'ici à la tête des nations, il faut encore que, pour déjouer les efforts de rivaux jaloux de sa suprématie, un appel constant soit fait à toutes les forces vives du pays. La prépondérance plusieurs fois séculaire de la France ne peut être durable qu'à ce prix.

COURS D'ADULTES.

Distribution solennelle des récompenses pendant l'année 1867-1868.

Prix de l'Empereur, médaille en or :

M. Bouvet, instituteur à Cahors.

Prix du Prince Impérial, médaille en argent :

M. Palot Emile, à St.-Projet.

Médaille de M. Delheil, Député :

M. Rodes Paul, à Dégagnac.

Médaille de M. le comte Murat, député :

M. Brunet, de Marminiac.

Médailles du Conseil général :

MM. Cancès, à Bannes,

Frère Lafage, de Souillac,

Vassal, à Laramière.

Médaille de M. Faurie, inspecteur général de l'Université :

M. Mezon, de Sauzet.

Prix de M. le Préfet :

MM. Bel, frère Mariste, à Montcuq,

Pélessier, Paul, à Issendolus,

Peyronnég, Victor, au Vigan.

Prix du Ministre. — Médaille :

M. Lachèze, de Baladou.

Livres :

MM. Galtié, de Felzins,

Tocaben, de Carluet,

Pugnet, de Vaylats,

Gay, de Salviac,

Rigal, de Douelle,

Delsières, à Assier,

Boyé, à Prendignes,

Quèbre, à Crayssac,

Socirat, à Montgesty,

Frère Louvain, de Martel,

Rey, des Junies,

Frère Pilet, de St-Céré,

Galtié, d'Espère,

Landes, de Laurettes,

Sarrus, de Fargues,

Lamothe, de Bretenoux,

Bénézet, de Puybrun,

Sourzac, de Cressensac,

Lafon, de Linac,

Delpèch, de Carennac,

Aussel, de Soulloms.

Institutrices communales :

Mmes Crozat, de Cressensac,

Ménauge, de Parnac,

Bayles, de Lentillac (Figeac),

Mentions très-honorables :

MM. Frère Noyrigat, de Bagnac,

Peyrilles, de Léobard,

Guilhem, de Cremps,

Pendaries, de Parnac,

Bayles, de Fourmagnac.

Mentions honorables :

MM. Bessac Alexandre, à Montdouce,

Frère Arnal, instituteur public, à Castelnau,

Fabre Casimir, à Cazac,

Calmon, à St-Félix,

Frère Rosière, à Lacapelle,

Lacambre, à Gorses,

Landes, à St-Cirgues,

Frère Méné, à Puy-l'Evêque,

Périer, à Bétaille,

Tinehou, à Touzac,

Vidal, à Lherm,

Gailhouste, à Bach,

Blaclard, à Moières,

Darnis, à Anglars,

Rigal, à Arcambal,

Palisse, à Thémènes.

MMes Pugnet, institutrice communale, à Thémènettes,

Morinot, — à Thémènes,

Cocula, — à Concorès,

Ruard, — à Baladou.

LISTE DES ÉLÈVES ADULTES

LAURÉATS DES CONCOURS GANTONNAUX.

Année scolaire 1867-68.

Arrondissement de Cahors.

Bouloire (Jean-Pierre), école de Pradines, canton de Cahors (Nord). — Simonis, mention honorable. Malirat (Jean), école d'Arcambal, canton de Cahors (Sud). — Rigal, mention honorable. Séguy (Henri), école de Flaungnac, canton de Castelnau. — Combarieu, idem. Lacombe (Gustave), école des Junies, canton de Catus. — Rey, idem. Maradène (Antoine), école de Marminiac, canton de Cazals. — Brunet, idem. Rescoussé (Jean-Baptiste), école de Vaylats, canton de Lalbenque. — Pugnet, idem. Vidal (Jean), école de Lentillac, canton de Lauzès. — Bessat, idem.

